

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article1445>



Sécurité à la chasse

- Chasser dans les règles -



Date de mise en ligne : lundi 28 janvier 2013

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

Vidéos pédagogiques - Sécurité à la chasse

Les bons gestes à adopter pour la chasse au poste	Quitter son poste en toute assurance
Charger et décharger un semi-automatique	Comportement au mirador
Comment matérialiser son angle de 30°	Sortir et ranger son arme en sécurité

Dépliant "Usagers de la nature et sécurité à la chasse"

Projet réalisé conjointement avec la FNC et le ministère en charge de l'Ecologie, le dépliant "Usagers de la nature et sécurité à la chasse" rappelle les règles de bonne conduite qui s'imposent à l'ensemble des usagers de la nature, chasseurs compris.

Proposant un bilan de dix années d'actions menées en matière de sécurité à la chasse par la Direction des Actions Territoriales de l'ONCFS et les Fédérations départementales de chasseurs, ce dépliant répond aux nombreuses

demandes des uns et des autres (randonneurs, usagers de quad, cueilleurs de champignons, etc). Dans une époque où, la demande de loisirs aidant, le besoin de nature s'exprime de plus en plus fortement, il convient de rappeler les règles élémentaires de bonne conduite qui s'imposent à tous. Cette nouvelle publication apporte également des informations pratiques en détaillant les périodes d'ouverture de la chasse en France.

Posters Sécurité à la chasse

cliquer sur les posters pour les télécharger



En battue, au poste, en toute sécurité

Hors action de chasse



1. Le calibre des angles de sécurité de 30°

Le calibre des angles de sécurité de 30° est la mesure de la sécurité de la chasse. Il est défini par le nombre de degrés de l'angle de sécurité de la chasse. Plus l'angle de sécurité est grand, plus la zone de sécurité est grande. Plus l'angle de sécurité est petit, plus la zone de sécurité est petite.



2. Le matériel est sans de 10 ans des règles

Le matériel est sans de 10 ans des règles. Le matériel est sans de 10 ans des règles. Le matériel est sans de 10 ans des règles.



CHASSE
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Le plaisir de chasser en toute sécurité

• En 10 ans, le non-respect de la règle des 30° est à l'origine de 293 accidents, dont 48 mortels •

• Le non-respect de la règle des 30° expose le responsable pénal de l'erreur •

En action de chasse



1. Le non-respect des règles de sécurité de 30°

Le non-respect des règles de sécurité de 30° est la cause de la majorité des accidents de chasse. Le non-respect des règles de sécurité de 30° est la cause de la majorité des accidents de chasse.



2. Le non-respect des règles de sécurité de 30°

Le non-respect des règles de sécurité de 30° est la cause de la majorité des accidents de chasse. Le non-respect des règles de sécurité de 30° est la cause de la majorité des accidents de chasse.



3. L'absence de formation en la chasse

L'absence de formation en la chasse est la cause de la majorité des accidents de chasse. L'absence de formation en la chasse est la cause de la majorité des accidents de chasse.